

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

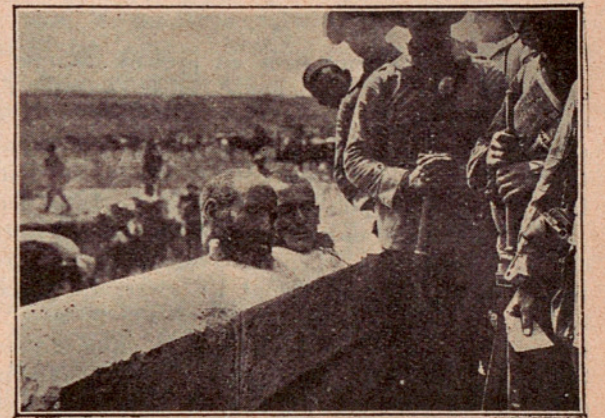
Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

2^e ANNEE | N^o 40 |

| 1^{er} JANVIER 1926

COMMENT LES ESPAGNOLS CIVILISENT LE MAROC



On lira dans le présent numéro un pénétrant article du grand écrivain catalan Gabriel Alomar sur le problème marocain. Nous n'en souscrivons, bien entendu, que les paragraphes qui visent directement l'Espagne, dont l'incapacité pour la compréhension des problèmes coloniaux est plus qu'évidente. Les écœurantes photographies que nous reproduisons ici et qui nous arrivent du front riffain confirment cette incapacité. Le lecteur verra jusqu'à quel point est arrivée la barbarie des Espagnols qui empruntent aux ennemis qu'ils prétendent civiliser leurs habitudes sauvages, condamnées par tous les codes militaires. Voici des artilleurs espagnols, des troupes du Tercio et des volontaires indigènes au service de l'Espagne, se faisant une gloire d'étaler devant l'appareil photographique les têtes coupées de leurs ennemis. Nous offrons ces échantillons à la considération de la Ligue des Droits de l'Homme et à celle de la Ligue pour le Droit des Indigènes. Nous espérons que ces documents graphiques suffiront pour les édifier sur la façon dont l'Espagne s'acquille du mandat qu'elle a reçu de l'Europe pour protéger les Riffains.

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

LE COMLOT DE GARRAF. — On sait que le Parquet de Barcelone avait soulevé une question de compétence prétendant enlever à la juridiction militaire la cause instruite comme suite au complot découvert à Garraf contre le roi. Un décret élaboré par le nouveau gouvernement espagnol et signé par le roi décide que la justice civile ne s'occupera plus à l'avenir des délits et crimes de lèse-majesté qui seront désormais de la compétence de la justice militaire et leurs auteurs seront traduits devant des conseils de guerre. Ces délits et les peines correspondantes sont fixés par les articles 157 à 164 du Code civil; ce sont : assassinat ou tentative d'assassinat du roi, la séquestration, l'intimidation, les agressions produisant des blessures légères, les injures et la violation du domicile royal.

IGLESIAS ET MAURA. — En quelques jours d'intervalle, Pablo Iglesias, chef des socialistes espagnols, et Antonio Maura, ancien président du Conseil, sont décédés. Quant au premier, nous constaterons qu'il fut toujours hostile, contrairement à l'avis de plusieurs de ses coreligionnaires madrilènes, à la constitution d'un parti socialiste catalan, le socialisme espagnol ne ressemblant qu'à un socialisme anglais qui a été le principal défenseur de l'indépendance d'Irlande. Quant à Antonio Maura, malgré ses velléités régionalistes, il faut se rappeler que ce fut lui qui fit échouer, au Parlement espagnol, la discussion du Statut d'autonomie pour la Catalogne qu'avaient présenté les députés catalans appuyés par le peuple tout entier.

CRISES MUNICIPALES. — Une nouvelle crise s'est présentée à la municipalité de Sabadell du fait de la démission d'un conseiller municipal. Dans la municipalité de Barcelone se succèdent aussi les démissions. D'ordre de l'autorité a été nommé conseiller de Barcelone M. Valentin Via, beau-fils de l'actuel ministre de l'Intérieur, général Martínez Anido.

CONTRE LA PRESSE. — Le grand journal catalan Le Publicitat, ainsi que le quotidien El Diluvio, de Barcelone, ont été punis d'amende pour avoir publié certains télégrammes sur les affaires du Maroc.

TROUPES AU MAROC. — Ces jours derniers on a embarqué, dans les ports catalans (Barcelone et Tarragone), de nombreuses troupes à destination du Maroc. Il est à remarquer que les autorités militaires choisissent de préférence les régiments où le nombre de soldats catalans est plus fort.

MACHIAVELISME ? — On a prêté au général Martínez Anido — qui est, à l'heure actuelle, le véritable maître de l'Espagne — le plan de ren-

CE QUE COUTE UN DICTATEUR

Tout se chiffre, jusque la gloire. L'étude des répercussions dictatoriales sur la Catalogne ne nous avait pas, jusqu'alors, donné licence de nous demander ce que pouvait valoir, du point de vue économique, l'expérience que subit l'Espagne depuis le 13 septembre 1923. Les fascistes du Nouveau Siècle, les monarchistes de l'Action Française, les républicains timides de l'Echo de Paris enseignent à leurs lecteurs que l'ordre ne saurait revenir dans les finances françaises que par la vertu d'un coup de force destiné à instaurer un régime d'autorité — genre Mussolini ou Primo de Rivera. Que vaut l'argument ?

L'Italie supporte Mussolini. Quand on professe à l'instar d'un dogme le mépris de l'élémentaire justice, on peut se maintenir sans scrupule au faite du pouvoir. Il n'y a qu'à procéder, chroniquement, à quelques coupes hautes. Admettons que Mussolini ait réussi à mettre de l'ordre en son pays. Cela semble vrai. Mais alors c'est décourageant ! car il n'apparaît pas que la devise italienne se porte beaucoup mieux, sous le rapport des changes et du crédit, que le franc.

Si la monnaie d'un peuple est l'indice de sa santé, l'Italie dictatorialisée ne vaut pas mieux que la France abandonnée à la prétendue folie des gouvernements constitutionnels. Et alors, je vous prie, à quoi bon l'expérience d'un fascisme aussi vain ?

Si l'exemple italien est décourageant, celui de l'Espagne apparaît plus heureux. Oui, la peseta continue à faire prime sur le marché des changes. Donc, la prospérité s'accommodent fort bien du Directoire. Raisonnablement simple. Il n'en est rien. L'Espagne est plus malade que la France,

dre petit à petit la normalité à la Catalogne, afin de provoquer une réaction révolutionnaire, syndicaliste ou catalaniste, qui justifierait par la suite de nouvelles persécutions. Il ne faut donc pas s'étonner si les autorités, obéissant à cette consigne, ont parfois la main douce. Cela dit, on ne s'étonnera pas d'apprendre que le Club de Foot-Ball Barcelona, comme naguère l'Orfeo Catalan, ait été autorisé à rouvrir ses portes et que plusieurs détenus comme suspects de séparatisme aient été relâchés.

LES ÉTUDIANTS CONTRE LE DIRECTOIRE. — Lorsque les étudiants de Madrid sont poursuivis pour avoir distribué des tracts contre le gouvernement, ceux de Barcelone ont fait la grève pour protester de la détention du professeur Trias de Bes. Le ministre de l'Intérieur a ordonné une enquête pour établir certains faits graves dont l'Université de Barcelone aurait été le théâtre.

car elle rien connu des cinq années d'épuisement. Ses efforts au Maroc n'ont pas surpassés les nôtres. Elle n'est pas endettée à l'extérieur par d'infidèles associés. Sa paix ni son travail n'ont été troublés.

Eh bien ! le Directoire lui-même s'est montré par trois fois impuissant à équilibrer le budget de l'Espagne. Les nombres parlent. M. Emile Raguélain, dans l'Homme Libre (22 décembre) en a relevé quelques-uns. On croyait que la dépréciation du franc, le manque de confiance, l'insécurité du change s'expliquaient par le déficit du budget. Sottise ! L'Espagne n'a jamais connu la dépréciation de la peseta. Et ni en 1922-1923, ni en 1923-1924, ni en 1924-1925 elle n'a joui d'un budget équilibré.

Le budget a atteint 417 millions de pesetas en 1923, 828 millions en 1924. En 1925, encore pire. Veuillez calculer ce que cela représente au prix du franc français et vous verrez que l'Espagne connaît sous le patronage énergique de Primo de Rivera des déficits budgétaires (proportionnellement) infiniment plus considérables que les nôtres. Veuillez noter que la dette flottante s'accroît de 845 millions de pesetas par an. La balance commerciale n'est pas plus favorable. L'augmentation des importations de produits manufacturés et la diminution des importations en matières premières ne prouvent-elles pas qu'on travaille encore moins en Espagne ? Quant aux exportations (toutes agricoles), si faibles, elles diminuent également d'année en année.

Ainsi meurt un pays. Le Directoire n'a donc fait aucun bien à l'Espagne. Il laissera derrière lui un passif plus chargé que celui qu'il avait trouvé et une population encore moins travaillante. On démontrerait facilement que le seul trafic qui puisse compter à sa source en Catalogne, et que c'est cette province tant brimée qui à elle seule fait vivre le reste de l'Espagne. Cela, M. Em. Raguélain ne l'avoue pas. Mais peu importe. Ce que je voulais indiquer aujourd'hui, c'est que les dictateurs, de quelque côté qu'on se tourne, n'obtiennent rien de plus que les gouvernements constitutionnels. J'espère bien que le jour où son indépendance sera obtenue, la Catalogne saura se soumettre aux principes d'une saine constitution. Elle saura éviter les écueils du pouvoir arbitraire comme ceux du parlementarisme trop impétueux.

Mais au fait, cette constitution existe... et c'est une autre histoire.

F. JEAN-DESTHIEUX.

La France et l'Espagne

L'équivoque de l'intervention européenne au Maroc

Le grand écrivain majorquin, Gabriel Alomar, l'un des publicistes les plus compétents et les plus écoutés de l'autre côté des Pyrénées, penseur génial, poète et essayiste dont l'autorité est incontestable dans les milieux intellectuels de la péninsule a toujours combattu l'entreprise espagnole au Maroc. (Le Courrier Catalan a étudié l'œuvre littéraire et sociale de Gabriel Alomar dans son n^o 26, du 1^{er} juillet 1925.) Ce célèbre publiciste a été, pendant la guerre le plus ardent défenseur des Alliés. Nous voulons signaler le douloureux état d'esprit où il se trouve — du fait de la campagne marocaine — d'un des meilleurs francophiles de Catalogne. C'est pourquoi nous traduisons, à titre documentaire, un de ses plus récents articles, qui a été maintes fois reproduit par les journaux de l'Amérique du Sud. Notons qu'il a été écrit en octobre 1925; le voici :

Les destinées historiques ont uni dans une entreprise commune les noms de l'Espagne et de la France. D'après les documents officiels, les deux Etats (non précisément les deux pays) ont été les mandataires de l'Europe, afin d'imposer par la violence, la civilisation aux peuplades insoumises du Maroc. Ce thème est fécond en conjectures et en suggestions. Ironie de l'histoire ! Le gouvernement français à l'étiquette radicale, aida la dictature espagnole à s'affirmer et à s'affermir.

Nous n'allons pas juger si la coopération guerrière de la France portait atteinte à la volonté d'indépendance des Marocains — ce qui est indiscutable, c'est qu'elle représentait une intervention indirecte en faveur du régime anti-libéral de l'Espagne. Les Espagnols qui, pendant la guerre furent franco-philés et désirèrent la victoire de la France parce qu'elle représentait l'assurance de la liberté, avaient sans doute besoin de cette nouvelle déception.

Bien qu'avec des réserves et des arrière-pensées, les germanophiles d'hier qui s'attendaient à effacer par la défaite française l'œuvre néfaste de la Révolution de 1789, accueillent à présent l'alliance occasionnelle avec la France, comme une aide mutuelle et fraternelle. En quelque sorte, les forces guerrières cédées par la France au gouvernement espagnol ont été des légions ralenties des cent mille enfants de Saint-Louis, envoyés par la Sainte-Alliance en 1823, pour rétablir la royauté de Ferdinand VII.

La France a sans doute exercé une intervention contre les Riffains, mais son intervention s'est exercée surtout contre la liberté espagnole. Nous allons essayer d'établir un jugement historique — fût-il prématuré — de ces événements. La France et l'Espagne se sont unies afin de soumettre les peuplades révoltées du Maroc, voilà la justification officielle de leur double intervention. Mais, il n'existe aucune homogénéité politique entre le régime actuel de l'Espagne et celui de la France. Le mot Europe ne peut et ne doit pas être un mot bruyant et vague, mais une expression précise, claire, concrète. Elle signifie un terme moyen de régime civil, démocratique, libéral. Souvenons-nous, une fois encore que le mot